



## AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
25 NOVEMBRE 2024, 18 H**

**PRENEZ AVIS** que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **25 novembre 2024 à 18 h** à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Candiac situé au 100, boulevard Montcalm Nord.

Veillez noter que les questions du public ne pourront porter que sur les sujets prévus à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est joint aux présentes.

Candiac, le 22 novembre 2024

Pascale Synnott, avocate  
Greffière et directrice  
Services juridiques



En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, monsieur le maire, Normand Dyotte, me donne instruction de convoquer une :

***SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL***

***LUNDI 25 NOVEMBRE 2024, À 18 H***

**ORDRE DU JOUR**

***1. CONSEIL MUNICIPAL***

1.1. Adoption de l'ordre du jour

1.2. Autorisation de signatures - modification à l'entente relative à la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries

***2. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR***

Lors de la période de questions, nous vous prions de vous identifier en donnant votre nom, prénom et adresse. Ces renseignements permettront à la Ville d'assurer un suivi approprié à l'égard de votre demande ou d'une problématique soulevée.

***3. LEVÉE DE LA SÉANCE***

Pascale Sennott, avocate  
Greffière et directrice  
Services juridiques  
Le 22 novembre 2024